

La cardiologie fœtale :éthique et pratique

A.Bozio, F. Sassolas, N.Pangaud, S.DiFilippo, G.Teyssier, MJ. Raboisson.
Hôpital Cardiologique et Pneumologique.
LYON France.

Le développement concomitant des techniques d'échocardiographie et d'échographie obstétricale a été à la base de l'émergence d'une nouvelle spécialité durant les deux dernières décennies : la cardiologie du fœtus.

À partir de 18 semaines de gestation, il est possible de détailler l'anatomie et la physiologie du cœur du fœtus avec une précision variable selon les circonstances maternelles et de présentation, l'appareillage, l'expérience et la disponibilité de l'opérateur.

Le diagnostic de la majorité des malformations cardiaque est accessible à un examen orienté de deuxième intention. Notre expérience accumulée depuis 1982 dans une base de donnée informatisée qui regroupe 3000 examens nous permet évoquer les bénéfices et les difficultés engendrés par cette pratique nouvelle :

Bénéfice d'une meilleure préparation des parents à une annonce progressive, permettant le transfert in utero vers une maternité de niveau III, accueil de l'enfant et traitement précoce de la cardiopathie dans des conditions optimales qui peuvent améliorer le pronostic. L'exemple emblématique de l'aspect positif de cette activité est la prise en charge de la transposition des gros vaisseaux et le traitement des troubles du rythme. Dans la majorité des examens pratiqués en raison d'antécédents de cardiopathies congénitale, l'échocardiographie permet de rassurer le couple en excluant la possibilité de l'anomalie antécédente.

Les difficultés sont techniques avec la possibilité de faux positifs, de faux négatifs, de pronostic hasardeux, de diagnostic incomplets. Elles sont surtout éthiques, la découverte d'une anomalie cardiaque soulevant le problème de la poursuite de la grossesse. Le dépistage échocardiographique de masse qui se développe actuellement peut fait craindre une dérive eugénique. Le caractère peu contraignant de la législation française actuellement laisse le choix aux médecins qui s'exprime à travers l'information délivrée aux parents qui gardent la décision. Des décisions inappropriées peuvent faire face au risque médico-légal de cette activité, médiatisés par une jurisprudence récente. Une étroite collaboration entre les équipes obstétricales et les cardiologues peuvent permettre de surmonter ces difficultés.